PQ
1575
.A6
1921

Petite Bibliothèque Surannée

Christine de Pisan

Un Quarteron de Balades

Choisi et présenté par
Maurice Du Bos

à Pa
chez Chiberre, librai
proche le jev de palm
M.C.M.XXI.

U d'/of OTTAWA
39003002536216

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/uncarterondebal00chri

UN CARTERON DE BALADES

Miniature tirée du M. S. 9236, fol. 3 r° Bibl. Roy. de Belgique.
Reproduction du Livre des Trois Vertus, par Mathilde de Laigle.
(Champion Edit.)

Petite Bibliothèque surannée.

CHRISTINE DE PISAN

UN

CARTERON DE BALADES

CHOIX, INTRODUCTION, NOTES
ET NOMENCLATURE DES ORIGINAUX

PAR

MAURICE DU BOS

A PARIS
chez CHIBERRE, Libraire, rue de l'Eperon, 7

MCMXXI

Universitas
BIBLIOTHECA
Ottaviensis

IL A ÉTÉ TIRÉ DE CET OUVRAGE :

Vingt-cinq exemplaires sur vergé d'Arches à la forme, numérotés.

N° 9

PQ
1575
.A6
1921

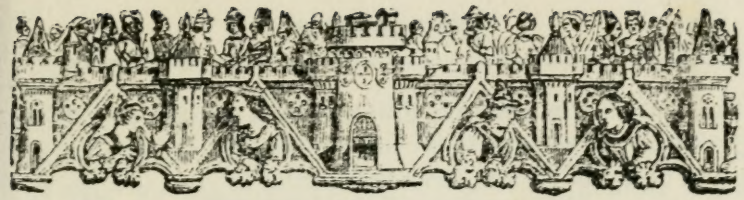

INTRODUCTION

« *Amours fut faitte pour l'homme parfaire.* »
(Debat des deux Amans.)

Vers 1363, Christine naquit à Venise,

« *Telle que chascun doit amer*
Assise au milieu de la mer » (Mutacion de Fortune)

et cinq ans après, en 1368, son père, Thomas, conseiller de la République Sérénissime, qui l'avait précédée à Paris pour y prendre le titre d'astrologue du roi, la fit venir au château du Louvre, où la mignonne enfant « a tous ses abis lombars riches d'aournemens et d'atour » *fut présentée au roi Charles V. A quinze ans, elle épousait Etienne du Castel,* « jone escolier gradué bien né et de nobles parens de Picardie ».

Il m'amoit et c'estoit drois,
Car joenne lui fuz donnée.
Si avions toute ordennée,
Nostre amour et nos deux cuers,
Trop plus que freres ni suers,
En un seul entier vouloir
Fust de joye et de douloir,

Elle en eut une fille d'abord, puis deux fils ; mais en « la flour de jeunece *(trente quatre ans)*, de hastive epidemie », *Etienne du Castel mourut à Beauvais où, comme secrétaire à gages, il accompagnait le roi. A vingt-cinq ans, Christine, ayant perdu son père et son mari, avait à sa charge sa mère et trois enfantelets. .. et trois procès !* « Nourrie en délices et mignottemens, elle parvint à sauver son désolé mainage et à conduire la nef demourée en mer orageuse et sans patron », *et cela, paraît-il, par sa seule plume :*

Dure chose est a soustenir
Quant cuer pleure et la bouche chante,
Et de faire dueil se tenir,
Dure chose est a soustenir.

Faire le fault qui soustenir
Veult honneur qui mesdisans hante.
Dure chose est a soustenir.

Dix-huit ans de carrière littéraire. Dix-huit ans sa double finesse de femme et d'Italienne lui dut assurer des protecteurs puissants et rivaux dont la seule énumération fait trem-

bler : la reine Isabeau (*), *le duc de Berry, la duchesse de Bourbon, le duc Louis d'Orléans, le duc de Bourgogne Philippe II le Hardi et sa fille la duchesse de Hollande, comtesse de Hainaut, sans compter Charles d'Albret, connétable de France, le comte de Salisbury* (**), *le grand maître d'hôtel du roi Jehan de Montagu* (***),

(*) *Par sa mère Tadée Visconti, de Milan, Isabeau de Bavière était Italienne. Son extrême jeunesse, sa radieuse beauté et son intarissable fécondité avaient non seulement embrasé le cœur du roi, mais suscité un véritable enthousiasme populaire.*

(**) *Salisbury avait emmené à la cour d'Angleterre le fils aîné de Christine, enfant de treize ans,* « assez abille et bien chantant ». *Richard II détrôné et Salisbury décapité, le nouveau roi Henri de Lancastre conserva auprès de lui le jeune Jehan du Castel, mais Christine l'ayant réclamé, celui-ci, après une absence de trois ans, rentra en France (1401), et sa mère le présenta par sa ballade XXIIe des* « autres balades » *à*

Tres noble hault poissant plein de sagesse
D'Orliens duc Loys tres redoubtable,
Mon redoubté seigneur, en grant humblece,

qui avait épousé en 1389 Valentine, fille du duc Galéas Visconti et d'Isabelle de France.

(***) *Si ce dernier* « se montra aussi ayde libéral et vray amy » *envers Christine, n'oublions pas que ce surintendant des finances, qui eut la tête tranchée aux Halles le 17 octobre 1409, est le fils présumé de Charles VI, alors dauphin, et de damoiselle Biette de Cassinel, femme de Gérard de Montagu, chambellan du roi ; or cette Biette est la sixième enfant de François Cassinel, sergent d'armes ; sa nièce, Gérarde Cassinel, fille d'honneur d'Isabeau, devint aussi maîtresse du dauphin, et Louis, duc de*

le maréchal Bouciquaut (*), *etc. Dans ce siècle troublé de si profondes secousses politiques, où les traités sont violés, où le succès justifie tous les moyens de parvenir, où règne la concupiscence la plus effrénée, où le meurtre et la rapine s'érigent en droit, dix-huit ans Christine promène, d'un sourire fier et digne, son irréprochable vertu d'écrivain et son rigide honneur de veuve. Dix-huit ans, cette jeune roturière, sans être jamais ni* « tanceresse ni ramponneuse de propoz », *sans prononcer non plus mot* « hardy bault ou vilain », *rédige pour chacun ses enseignements de morale. Au berceau, sans doute, une fée la gratifia du don de plaire ; elle comprit avant La Rochefoucauld que si* « mille gens déplaisent avec des qualités aimables, mille gens plaisent avec de moindres talents, etc. », *car elle sut demeurer sans cesse ce qu'elle est : une éducatrice.*

Elle, dont l' « Augmentacion des meurs ver-

Guyenne, publiquement prenait en 1414 comme emblème la lettre K, un cygne et la lettre L... (conforme à la généalogie dressée par Camille Piton). Les Cassinel étaient une des plus puissantes familles de banquiers lombards établis en France. Peut-être, par ces riches et intrigants compatriotes lucquois, Christine trouva-t-elle dès ses débuts littéraires l'appui nécessaire de la cour. Je ne sache pas que les recherches aient jusqu'ici porté sur ce point délicat.

(*) *Dans son édition des chroniques de Froissart, M. Kervyn de Lettenhove expose les raisons pour lesquelles il attribue à Christine le « Livre des faits de Bouciquaut. »*

tueulx » *est le but initial, n'ignore pas que* « jonesse qui est encline a joye et a solas ne pourroit soufrir toujours pesans manieres » ; *aussi n'aura-t-elle l'abord* « ni rechigné ni yreux », *même elle saura peindre l'âme des amoureux* « quand cève monte contremont la jueune plante, c'est à-dire lorsque la chaleur et moitteur est grand au jouvencel ».

En ce temps où Vertu et surtout Vice courent à l'outrance, Christine demeurera dans la mesure, elle restera femme de discrète courtoisie, de généreuse sincérité ; son style sera « delitable », *comme son bon sens sera clair et droit, et c'est pourquoi, en dépit des cinq cents ans qui nous en séparent, Christine, par le cœur et l'esprit, est si proche de nous.*

Quel fut son rôle ? quelle est son influence ?

Son destin devant la postérité est encore imprécis.

On ignore même son véritable nom (*), *car son père est le Pisan, de son pays d'origine, comme on dit l'Arétin, le Pérugin, le Véronèse. On aurait pu l'appeler du nom français de son époux, cette étrangère qui aimait tant la France et en fit son pays d'élection au moment même où l'idée de patrie*

(*) *Au livre de Chevalerie, il est dit que son père aurait pu prendre pour blason* « une bische de gueulles a trois estoilles par dessus, si aucune autre famille de France n'en avait eu de semblables ».

commençait à prendre corps sur notre sol. Elle signa ses œuvres de son seul gracieux prénom (*) *et cela suffit pour lui acquérir dans la suite des âges renom de charme et sympathie. Car, pour connaître ses écrits, c'est autre chose : cent personnes en chaque siècle pourraient-elles se vanter de les avoir parcourus ? Par un privilège curieux, ou plutôt par une défaveur insigne, la majeure partie de la production littéraire de cet écrivain est restée à l'état manuscrit dans les bibliothèques ; en dehors de la part que Mlle de Keralio lui attribua en 1787 dans* « sa collection des meilleurs ouvrages français composés par des femmes », *il faut attendre jusqu'aux commentateurs contemporains pour deviner l'importance et la valeur de ce bas-bleu à la fois charmant et sévère, de cet encyclopédiste du XIVe siècle que Guillebert de Metz, au 30e chapitre de la description de Paris où est devisé en général de l'excellence de la ville, cite :* « Item, damoiselle Christine de Pizan qui dictoit toutes manières de doctrines et divers trai-

(*) *Soit par l'anagramme « Creintis », soit en manière de jeux de mots comme au livre des Trois Jugements :*

Mais au dernier ver veuil dire et retraire
Quel est mon nom qui le voldra hors traire
Comme il deffine.
Et en la fin, de pensée entérine
Qui vous ottroit joye parfaitte et fine,
Pri Jhesu Crist *qui ne fault ne ne* fine.

tiés en latin et en françois ». *Pour vous convaincre de la diversité de ses connaissances et de l'énormité de sa production, nous avons dressé ici la liste de ses ouvrages existant en nous appuyant sur les dernières découvertes des érudits, principalement de M. Maurice Roy et de Mlle Mathilde Laigle* (*).

« Depuis l'an 1389 que je commencay jusques a cestuy CCCC et cinq ouquel encore je ne cesse de compiler en ce tandis XV volumes principaulx sans les autres particuliers petitz dictiez lesquels tous ensamble contiennent environ LXX quayers de grant volume », *dit Christine en la* « Vision » *(fol. 62, Bibl. Nat., f. fr., 1176).*

Eustache Deschamps vient de composer son « Art de dictier et de fere chançons, balades, virelais et rondeaulx » ; *et Christine, pour calmer son chagrin, rimera selon la formule à la mode rondeaux, virelais et ballades.*

Maintes gentes me prie que je face
Aucun beaulx dis et que je leur envoye
Et de dictier dient que j'ay la grâce,
Mais sauve soit leur paix. Je ne sauroye ;

(*) *Les Œuvres poétiques de Christine de Pisan, publiées par M. Roy.* (Société des Anciens textes français, t. I, II, III, 1886-96, in-8°, Didot.)

Le Livre des Trois Vertus de Christine de Pisan et son milieu historique et littéraire (Bibl. du XVe siècle), *par Mathilde Laigle, doct. en philos.* (1912, in-8°, H. Champion.)

Ne puis à beaux dis donner sens ni joye.
Puisque prié m'en ont de leur bonté,
Peine y mettrai, quoique ignorante soye,
Pour accomplir leur bonne voulenté.

et voici toute une série de pièces de circonstances, comme à la ballade XCV :

C'est grant pitié, car prince de son aage
Ou monde n'yert de pareille vaillance,
Et de tous lieux princes de hault parage
Desiroient s'amour et s'aliance.
De tous amez estoit très son enfance,
Encor n'est pas Dieux mercis reffroidie
Ycelle amour, combien qu'ait grant grevance
Nostre bon Roy qui est en maladie.

Voici fait le « Livre des cent balades », *auxquelles viendront s'adjoindre les 53* « balades de divers propos » *avec les 9* « autres balades » *et les* « balades d'estrange façon » *à rimes reprises et autres acrobaties de rimeur, comme certaine ballade rétrograde qui* « se dit à droict et à rebours. » *Et toujours ce seront des envois de compliments, souhaits de nouvel an aux grands protecteurs, vers légers en vœux de mai, etc.*

Princes d'Amours où bontez sont encloses,
Ce moys de May portez les doulces flours,
Chapiaulx jolis, violetes et roses,
Fleur de printemps, muguet et fleur d'amours.

Quelques-uns même, charmés du tour de plume, lui commanderont des « dictiés amoureulx » *et,*

ainsi l'œuvre de la veuve se trouve agrémentée de pièces dont son bon renom craint de s'alarmer.

Si pry ceulz qui les auront littes
Et qui les liront ensement,
Et partout où ilz seront dittes
Qu'on le tiengne à esbatement
Sans y gloser mauvaisement.

Car elle prétend mener de front son souci de respectabilité et son œuvre de régénération mondaine : à Pâques fleuries (11 avril) 1399, le galant maréchal Bouciquaut, à son retour d'Orient, avait institué l'ordre de chevalerie, pour ceux :

Qui l'escu vert aux dames belles
Portent sanz estre deffaillans,
Pour demonstrer que l'onneur d'el es
Veulent, aux espées taillants
Garder contre leur mauveuillans. (Aut. bal. XII.)

et de cette même année est daté le premier poême important : « Epistre au dieu d'Amours » ; *voici Christine lancée dans le combat contre l'œuvre de Jean de Meung :*

Se bien veulx et chastement vivre,
De la Rose ne lis le livre,
Ne ovide de l'art d'amer
Dont l'exemple fait à blasmer. (Enseignemens.)

La voilà bataillant aux côtés de Gerson contre Pierre de Montreuil, Gautier et Pierre Col, à

coups d'épîtres. Le 14 février 1400 avait été créée dans « l'ostel du duc de Bourgongne », *sous l'initiative de Philippe le Hardi et de Louis de Bourbon, cette association connue sous le nom de* « Court Amoureuse » (*); *pour l'anniversaire de cette fondation, Christine, appuyée par la reine Isabeau, écrivit le* « dit de la Rose » *qui est en quelque sorte le couronnement de cette célèbre polémique.*

Et si merci Amours et son humblesse
Qui nous a cy tel semence semée,
Dont j'ay espoir que serons en l'adresse
De mieulx valoir, c'est bien chose informée
Que de luy vint Honneur très renommée.

Cette ballade nous amène à ce recueil si curieux : « Cent balades d'Amant et de Dame », *dont il n'existe plus qu'un exemplaire manuscrit* (**) *et qui fut publié par les soins de M. Maurice Roy. Les* « Cent balades d'Amant et de Dame » *semblent, pour le savant commentateur, avoir une même origine que le* « Livre du Duc des vrais Amans », *et avoir été écrites à la requête de la duchesse Marie de Berry, qu'avait épousée le 24 juin 1400 le duc Jean Ier de Bourbon.*

(*) *En 1416, le fils de Christine, Jehan de Castel, en fut un des vingt-quatre ministres.*

(**) *M. Paul Meyer rédigea l'historique de cet exemplaire, enrichi de miniatures, qui fut offert par Christine à Isabeau et qui, après bien des vicissitudes, entra au Musée Britannique en 1753 par l'acquisition de la bibliothèque d'Edward Harley, comte d'Oxford.*

Quoy que n'eusse corage ne pensée,
Quant a present de dits amoureus faire,
Car autre part adès suis apensée,
Par le command de personne qui plaire
Doit bien a tous, ay empris a parfaire
D'un amoureulx et sa dame ensement,
Pour obéir a autrui et complaire,
Cent balades d'amoureux sentement.

Pour n'être que poésies de commande, ces ballades sont exquises, elles révèlent en une très simple façon de roman épistolaire une délicatesse, une innocence, une coquetterie où l'auteur féminin, prise au jeu, dut enregistrer toute son expérience d'amoureux souvenir. Les sentiments — féminins surtout — avec les réticences et les abandons de la passion, y sont exprimés en un charme rare de grâce et de mesure, même il s'en dégage comme un léger relent de canzonière, et l'on devine que, bambine, Christine dût à Venise être marquée au front d'un prophétique baiser de l'immortel Pétrarque... A lire en son entier le livre des « Cent Balades d'Amant et de Dame », *certains sentiront qu'avec Christine de Pisan l'art de la ballade s'est d'un degré haussé au-dessus des Froissart, des Eustache Deschamps et des Alain Chartier, et que les temps sont proches où ce rythme va s'accorder aux suprêmes harmonies, aux infinies souplesses d'un Charles d'Orléans ou d'un François Villon.*

Avant de terminer, qu'il me soit permis d'exprimer à Mlle Mathilde Laigle et à son éditeur M. Ed. Champion, notre sincère remerciement pour le frontispice que nous avons extrait du « LIVRE DES TROIS VERTUS ». *Mais pour témoigner notre gratitude à M. Maurice Roy qui si aimablement obtint de ses collègues la faveur que nous eûmes de choisir ces vingt-cinq poèmes dans les trois beaux volumes déjà parus en la Collection de la Société des Anciens textes Français, nous ne saurions mieux dire que d'exprimer ce vœu : puisse ce* « Carteron de Balades » *faire naître dans chacun de ses lecteurs le désir de connaître plus complètement les* « ŒUVRES POÉTIQUES DE CHRISTINE DE PISAN ».

M. D. B.

UN CARTERON DE BALADES

« Gentillesce vraye n'est aultre chose
Fors le vaissel ou vertu se repose. »

(PROUVERBES MORAULX).

Les six premiers poèmes sont tirés du « Livre des Cent Balades ».

Les trois suivants proviennent des « Autres Balades ».

Les seize derniers poèmes font partie des « Cent Balades d'Amant et de Dame ».

I

Hé ! Dieux, quel dueil, quel rage, quel meschief,
Quel desconfort, quel dolente aventure,
Pour moy, helas, qui torment ay si grief,
Qu'oncques plus grant ne souffri creature !
L'eure maudi que ma vie tant dure,
Car d'autre riens nulle je n'ay envie
Fors de morir ; de plus vivre n'ay cure,
Quant cil est mort qui me tenoit en vie.

O dure mort, or as tu trait a chief
Touz mes bons jours, ce m'est chose molt dure,
Quant m'as osté cil qui estoit le chief
De tous mes biens et de ma nourriture,
Dont si au bas m'as mis, je le te jure,
Que j'ay desir que du corps soit ravie
Ma doulante lasse ame trop obscure,
Quant cil est mort qui me tenoit en vie.

Et se mes las dolens jours fussent brief,
Au moins cessast la dolour que j'endure ;
Mais non seront, ains toudis de rechief
Vivray en dueil sanz fin et sanz mesure,
En plains, en plours, en amere pointure,
De touz assaulz dolens seray servie.
D'ainsi mon temps user c'est bien droitture,
Quant cil est mort qui me tenoit en vie.

Princes, voiez la trés crueuse injure
Que mort me fait, dont fault que je devie ;
Car choite suis en grant mesaventure,
Quant cil est mort qui me tenoit en vie.

II

Seulete suy et seulete vueil estre,
Seulete m'a mon doulz ami laissiée,
Seulete suy, sanz compaignon ne maistre,
Seulete suy, dolente et courrouciée,
Seulete suy en languour mesaisiée,
Seulete suy plus que nulle esgarée,
Seulete suy sanz ami demourée.

Seulete suy a huis ou a fenestre,
Seulete suy en un anglet muciée (*),
Seulete suy pour moy de plours repaistre,
Seulete suy, dolente ou apaisiée,
Seulete suy, riens n'est qui tant me siée,
Seulete suy en ma chambre enserrée,
Seulete suy sanz ami demourée.

(*) Cachée.

Seulete suy partout et en tout estre.
Seulete suy, ou je voise ou je siée,
Seulete suy plus qu'autre riens terrestre,
Seulete suy de chascun delaissiée,
Seulete suy durement abaissiée,
Seulete suy souvent toute esplourée,
Seulete suy sanz ami demourée.

Princes, or est ma doulour commenciée :
Seulete suy de tout dueil menaciée,
Seulete suy plus tainte que morée,
Seulete suy sanz ami demourée.

III

Or est venu le très gracieux moys
De May le gay, ou tant a de doulçours,
Que ces vergiers, ces buissons et ces bois,
Sont tout chargiez de verdure et de flours,
Et toute riens se resjoye.
Parmi ces champs tout flourist et verdoye,
Ne il n'est riens qui n'entroublie esmay,
Pour la doulçour du jolis moys de May.

Ces oisillons vont chantant par degois,
Tout s'esjouist partout de commun cours,
Fors moy, helas ! qui sueffre trop d'anois,
Pour ce que loings je suis de mes amours ;
Ne je ne pourroye avoir joye,
Et plus est gay le temps et plus m'anoye.
Mais mieulx cognois adès s'oncques amay,
Pour la doulçour du jolis moys de May.

Dont regreter en plourant maintes fois
Me fault cellui, dont je n'ay nul secours ;
Et les griefs maulx d'amours plus fort cognois,
Les pointures, les assaulx et les tours,
En ce doulz temps, que je n'avoye
Oncques mais fait ; car toute me desvoye
Le grant desir qu'adès trop plus ferme ay,
Pour la doulçour du jolis moys de May.

IV

AMOURS, il est fol qui te croit,
Ne qui a toy servir s'amuse ;
Car qui mieulx te sert plus reçoit
De grans anuis, et sa vie use
A grant meschief qui s'i esluse ;
Grant faissel lui fault soutenir,
Je m'en sçay bien a quoy tenir.

Ton bel accueil chascun deçoit,
Chascun attrait, nul ne reffuse,
Assez promet et moult accroit ;
Mais au payer trestous cabuse,
Et pis y a, car on accuse
Qui ta vie veult maintenir,
Je m'en sçay bien a quoy tenir.

A la perfin chascun le voit,
Ton fait n'est fors que droitte ruse,
Et s'au commencier on savoit
Comment la fin en est confuse,
Tel s'en retrairoit qui y muse ;
Mais on ne s'i scet contenir,
Je m'en sçay bien a quoy tenir.

V

Aucunes gens porroient mesjugier
Pour ce sur moy que je fais ditz d'amours ;
Et diroient que l'amoureux dongier,
Je sçay trop bien compter et tous les tours,
Et que ja si vivement
N'en parlasse, sanz l'essay proprement,
Mais, sauve soit la grace des diseurs,
Je m'en raport a tous sages ditteurs.

Car qui se veult de faire ditz chargier
Biaulz et plaisans, soient ou longs ou cours,
Le sentement qui est le plus legier,
Et qui mieulx plaist a tous de commun cours,
C'est d'amours, ne autrement
Ne seront fait ne bien ne doulcement,
Ou, se ce n'est, d'aucunes belles meurs,
Je m'en raport a tous sages ditteurs.

Qui pensé l'a, s'en vueille deschargier,
Qu'en vérité ailleurs sont mes labours,
Pour m'excuser ne le dis ne purgier ;
Car amé ont assez de moy meillours,
Mais d'amours je n'ay tourment
Joye ne dueil ; mais pour esbatement
En parlent maint qui ont ailleurs leurs cuers,
Je m'en raport a tous sages ditteurs.

VI

Dant chevalier, vous amez moult beaulz ditz ;
Mais je vous pri que mieulx amiez beaulz faiz.
Au commencier estes un pou tardis,
Mais encor vault trop mieulx tart que jamais,
Vous ne servez fors d'un droit entremais :
Parmi ces cours voz baladez baillier ;
C'est le beau fait que vous ferez jamais.
Ha Dieux ! Ha Dieux ! quel vaillant chevalier !

Vous estes bon chevalier et hardis,
Mais vous amez un petit trop la paix,
Si avez droit, car aux acouardiz
Est trop pesant des armes le grief fais.
Tel chevalier soit honnis et deffais
Qui pour honneur ressongne a travailler !
Mais le repos vous siet bien desormais.
Ha Dieux ! Ha Dieux ! quel vaillant chevalier !

Et pis y a, par Dieu de paradis,
C'est villain fait se vous en pouez mais ;
Car malparlier, jengleur (*), plein de mesdis,
Estes tenus et pis, mais je m'en tais,
Dont a la Court partout et au Palais
Vont maint disant qu'on le puist exillier ;
De quoy sert-il ? De faire virelais.
Ha Dieux ! Ha Dieux ! quel vaillant chevalier !

Le mesdire d'autrui laissiez en paix,
Dant chevalier, car pire en un millier
Il n'a de vous, si dient clers et lais :
Ha Dieux ! Ha Dieux ! quel vaillant chevalier !

(*) Hâbleur.

VII

Assez acquiert tresor et seigneurie,
Très noble avoir et grant richece amasse,
Qui par bonté, qui nul temps n'est perie,
Acquiert honneur, bon renom, loz et grace.
Car ou monde n'est chose qui ne passe
Fors que bienfait, tout ne vault une miche
Autre tresor ne chose que l'en brace ;
Car qui est bon doit estre appellé riche.

Et bonté faitte est haultement merie,
Car Dieu le rend, et qui le bien porchace
Acquiert honnour, soit en chevalerie
Ou aultre estat, qui des bons suit la trace.
Loz doit avoir sur tous en toute place
Qui es vertus du tout son cuer affiche,
Tel tresor a que fortune n'efface ;
Car qui est bon doit estre appellé riche.

Ne l'en ne doit une pomme pourrie
Riche mauvais prisier, quoy qu'il embrace,
Ne lui louer ; car c'est grant desverie
De loz donner a mauvais, quoy qu'il face ;
Mais au vaillant, qui a tout honneur chace,
Apartient loz, s'il n'est aver ne chiche,
Des biens qu'il a soit large en deue place ;
Car qui est bon doit estre appellé riche.

Princes vaillans et de gentil attrace,
Ne souffrez pas vaillantise estre en friche ;
Poursuivez-la, ne vous chaut d'or en masse ;
Car qui est bon doit estre appellé riche (*).

(*) A rapprocher ce passage du « *Chemin de Longue Estude* » où Richesse dit :

Ne scay que vous nommez vilains
Mais si hault met homs quant je l'ains (aime)
Que quoyque vous aliez disant
Il est au monde reluisant
Soit fol ou saige, bel ou lait
Quant je l'abreuve de mon let
Sur les autres est surhaussés.

et aussi la XCVI des cent balades qui a comme refrain : *S'il n'a bonté trestout ne vault pas maille.*

VIII

DOULCE chose est que mariage,
Je le puis bien par moy prouver,
Voire a qui mary bon et sage
A, comme Dieu m'a fait trouver.
Louez en soit-il qui sauver
Le me vueille, car son grant bien
De fait je puis bien esprouver,
Et certes le doulz m'aime bien.

La premiere nuit du mariage
Très lors poz je bien esprouver
Son grant bien, car oncques oultrage
Ne me fist, dont me deust grever,
Mais, ains qu'il fust temps de lever,
Cent fois baisa, si com je tien,
Sanz villennie autre rouver (*),
Et certes le doulz m'aime bien.

(*) Commander.

Et disoit, par si doulz langage :
« Dieux m'a fait a vous arriver,
Doulce amie, et pour vostre usage
Je croy qu'il me fist eslever. »
Ainsi ne fina de resver
Toute nuit en si fait maintien
Sanz autrement soy desriver,
Et certes le doulz m'aime bien.

Princes, d'amours me fait desver (*)
Quant il me dit qu'il est tout mien ;
De doulçour me fera crever,
Et certes le doulz m'aime bien.

(*) Devenir fol.

IX

MERVEILLES est et seroit fort a croire
Es estranges contrées qu'il peust estre,
Qu'en ce pays, qui de longue memoire
Est renommé en honnour sur tout estre,
Que verité, depuis le greigneur (*) maistre
Jusqu'au petit, si a paine trouvée
Fust comme elle est, c'est bien chose senestre
Qu'en France soit si mençonge eslevée.

Mais de parler bel n'y voit-on recroire
Les principaulx, et pour faire gens paistre
Grans promesses, dont l'atente n'est voire,
Ne leur coustent riens, mais qui s'en empestre
Se puet de vent comme pluvier repaistre ;
Car long effait en yst, chose est prouvée,
C'est lait renom n'aquiert se noble en estre
Qu'en France soit si mençonge eslevée.

(*) Plus grand.

Et quant a moy, pour ce que si nottoire
Mençonge voy. il n'est chose terrestre
Qu'on me die, quiconques la m'avoire,
Ne promesce jurée de main destre,
Que je croye se le voy ne voy n'estre ;
Car pou y truys fors que fraude esprouvée,
Et c'est pitié, par le hault Dieu celestre,
Qu'en France soit si mençonge eslevée.

Ha ! haulx princes, pour Dieu ne vous adresce
Vice si lait, c'est chose reprouvée ;
Sy deboutés tout homme qui empetre
Qu'en France soit si mençonge eslevée.

X

Car mon cuer est ja noircy plus que meure,
Se de vous n'ay reconfort sans demeure. (*)

ONCQUES ne sceu qu'est amer, ne aprendre
Encor n'y vueil, alieurs suis apensée,
Par quoy en vain vous y pourriez atendre ;
Je le vous dy, ostés en vo pensée,
Car ne m'en tient,
Ne telle amour a dame n'appartient
Qui ayme honneur ; si ne vous en soit grief,
Car vous ne autre je ne vueil amer brief.

Et me quid bien de telle amour deffendre.
La Dieu mercy, ne seray enlassée
Es las d'amours, dont aux autres mal prendre
Communement je voy, et ja passée,
Bien m'en avient,
M'en suis long temps, encores ne m'en tient,
Qui ne m'en parle, escripse lettre ou brief,
Car vous ne autre je ne vueil amer brief.

(*) Les vers mis en épigraphe sont extraits de la dernière Ballade de l'Amant à laquelle celle-ci fait réponse.

Si ne vous sçay autre response rendre,
Plus n'en parles, et desja suis lassée
De l'escouter, aillieurs vous alez rendre,
Car cy n'iert ja vo requeste passée,
Et qui y vient
Fait grant folour, car point ne me revient
Si faicte amour, nul n'en vendroit a chief,
Car vous ne autre je ne vueil amer brief.

N'y pensez plus, le vous dy derechief,
Car vous ne autre je ne vueil amer brief.

XI

Car c'est a mort et a vie.

Vous perdez vostre lengaige,
Je le vous dy plainement,
Pou y arès d'avantaige
D'y muser plus longuement.
Et que y vault le preschement,
Cuidiez vous que me rigole ?
Je n'en feray autrement,
Ne m'en tenez plus parole,
Je vous en pry chierement.

Car amer ne fol ne sage
Ne un ne autre vraiement
Ne vueil ne n'en sçay l'usage,
Croiez le ainsi fermement.
Ne sçay quel alegement
Demandez, n'est que frivole,
Je croy que tout homme y ment,
Ne m'en tenez plus parole,
Je vous en pry chierement.

Et voy cy bien droite rage,
Que me cuidiez tellement
Enchanter que autre corage
Aye que au commencement ;
N'y trouverés changement,
Je n'ay pas pensée mole ;
Et se respons rudement,
Ne m'en tenez plus parole,
Je vous en pry chierement.

Dames, respondez briefment
A qui vous prie ensement :
Ne m'en tenez plus parole,
Je vous en pry chierement.

XII

Si n'acourcisse mes jours
Pour la belle sans pitié.

TROP est folle ta vantise,
Ma fillette belle et gente,
Qui cuidiez qu'en telle guise
Amours te lait ta jouvente
Passer sans avoir entente
Aux plaisans biens amoureux
Qui maint cas mettent en vente,
Puis joyeux, puis doulereux.

N'en ert pas a ta devise,
N'est drois qu'Amours s'i consente,
Ains fauldra, je t'en avise,
Que ton jeune et gay cuer sente
Le dart d'Amours qui de rente
T'envoiera desireux
Pensers par diverse sente,
Puis joyeux, puis doulereux.

Et se tu es donc requise
De bel et bon, sans qu'il mente,
Un doulz regart par franchise
Ait au moins sans longue atente.
Que te vault estre si lente
Pour le tenir langoureux ?
Souspirs giete plus de trente
Puis joyeux, puis doulereux.

Mignotelle qui bien chante,
Cuides-tu fuir l'eureux
Temps qui vient et se presente,
Puis joyeux, puis doulereux.

XIII

Belle plaisant qu'Amours m'a fait eslire,
Ayez pitié du mal dont je me dueil ;
Secourez moy, car je fons com la cire,
Ou que aye au moins de vous aucun accueil.

Se j'estoie certaine que on m'amast,
Sans requerir ne penser villenie,
Et qu'a l'amant, sans plus, que on le clamast
Trés doulz amy souffisist, pas ne nie
Que ce ne fust
Vie plaisant qu'amer et qu'el ne deust
Plaire a toute dame, tant soit parfaicte,
Mais autrement me doubt qu'amours soit faicte.

Et droit seroit que la dame on blamast
Qui ne vouldroit d'amy estre garnie
Bon et loyal, qui dame la nommast,
Quant ne seroit de son honneur banie
Et que elle sceust
Que loyauté telle a tousjours lui eust,
Du refuser seroit fole parfaicte,
Mais autrement me doubt qu'amours soit faicte.

Pour ce de paour que on m'en diffamast,
Ou que fusse par faulx semblant honnie,
N'oseroie, quoy que on m'en affermast,
Nullui amer, qui que s'en ensonnie ;
Mais, se estre peust
Content tel sçay qu'en grace on le receust,
M'amour aroit sans que honneur fust deffaicte,
Mais autrement me doubt qu'amours soit faicte.

Prince, on me dit qu'en seroie reffaicte,
Mais autrement me doubt qu'amours soit faicte.

XIV

Dame, tout temps vous plevi me tenir
A vostre amour, belle, ou tens a venir.

Se je suis adès pensive,
Plus que ne sueil, devenue,
A bon droit, car si soubtive
Femme au jour d'ui n'est tenue
Que, se elle avoit soustenue
Tant la peine qui m'empire
Pour contre Amours estriver
Comme j'ay, je l'ose dire,
Qui n'eust paour d'y arriver.

Mais, tant quan je puis, j'estrive
A l'amoureuse tenue,
Quoy que le plus bel que vive
Souvent de sa retenue
Me presse, et sa survenue,
Tout non obstant l'escondire,
Me plaist ; cuer n'est, tant sauver
Se sceust, sentant tel martire,
Qui n'eust paour d'y arriver.

Car amours en moy s'avive
Par trés plaisant souvenue,
D'autre part je suis craintive
Que honneur n'y feust maintenue,
Et ainsi me sens si nue
De conseil que trouver mire
N'y sçay ne m'en bien laver.
Ou pourroit-on celle eslire
Qui n'eust paour d'y arriver ?

Prince, quant Amours fort tire
Vers sa rive et vent lever
Fait, ou est cuer, tant sceust fuire,
Qui n'eust paour d'y arriver ?

XV

Belle, de veoir m'est tart
L'ueil duquel me fait le dart
Tout esmouvoir.
Dieu doint qu'il me die voir !

Je ne sçay auquel entendre,
De tous lez suis assaillie,
Amours m'asault pour moy prendre,
Dont toute suis tressaillie,
Car d'autre part rassaillie
Suis de Honneur qui Paour assemble,
Et chantent d'autre façon,
Dont souvent je sue et tremble
En escoutant leur leçon.

Dieux ! ou me pourray-je prendre ?
Car raison m'est deffaillie
Tant me vient Amours surprendre,
Et si sçay que mal baillie
En seroie et accueillie
De mesdisans, ce me semble,
Qui cornent laide chançon,
Dont souvent je sue et tremble
En escoutant leur leçon.

Ou pourray je voie aprendre
Par quoy en moy fust faillie
Ceste pensée ? Car rendre
Ne me vueil en la baillie
De l'amour ou suis saillie.
Ainsi. II. vouloirs ensemble
Mettent en moy la friçon,
Dont souvent je sue et tremble
En escoutant leur leçon.

Doulz prince, Amours mon cuer emble,
Raison rechante autre son,
Dont souvent je sue et tremble
En escoutant leur leçon.

XVI

Octroyez le i et m'en faictes reccueil
En saluant doulcement sans orgueil.

CERTES, tant suis de près prise
Que ne sçay quel part tourner :
Amours m'assault et atise,
Et plus me cuid destourner
Plus me sens mal atourner.
Ne sçay quel response rendre.
Hé Dieux ! me fauldra il rendre ?

Car quant cil, qui m'amour quise
A long temps sans qu'asener
M'y voulsisse en nulle guise,
Je voy vers moy retourner
Pour moy prier sans finer,
Ne sçay quel response rendre.
Hé Dieux ! me fauldra il rendre ?

Si doulcement me devise
Comment m'ayme et que donner
M'amour, que tant a requise,
Je lui vueille et pardonner
Qu'il m'en ose araisonner,
Ne sçay quel response rendre.
Hé Dieux ! me fauldra il rendre ?

Amours, vueilliez ordonner
De moy, car au parfiner (*)
Ne sçay quel response rendre.
Hé Dieux ! me fauldra il rendre ?

(*) Bien joli terme : « achever jusqu'à rendre parfait ». Nous avons conservé son synonyme « parachever », qui est d'une moins complète expression.

XVII

Belle, ne quier jamais qu'on me pardoint
Quant je seré faulx trouvé en nul point.

Se j'estoie bien certaine
Que tout vostre cuer fust mien
Et sans pensée villaine
M'amissiez, je vous dy bien,
Que tant vous vueil ja de bien,
Que m'amour vostre seroit
N'autre jamais ne l'aroit.

Mais mains hommes, par grant peine
Font a croire, et n'en est rien,
Que ilz ayment d'amour certaine
Les dames, et par maintien
Faulx font tant que on leur dit : « Tien
Mon cuer qui tien est de droit,
N'autre jamais ne l'aroit ».

Par quoy s'ainsi amour vaine
M'avugloit sur toute rien
Me seroit douleur grevaine ;
Mais s'estiez en tel lïen,
Comme vous dictes, je tien,
Que mon penser s'i donroit
N'autre jamais ne l'aroit.

Le cuer dit : « Je vous retien » ;
Mais doubtance y met du sien,
Mon vueil point ne vous lairoit
N'autre jamais ne l'aroit.

XVIII

Prince, priez ma dame qu'adoulcir
Vueille le mal dont je tremble et fremy
Et que l'octroy me doint que je desir,
Il me souffit qu'aye le nom d'amy.

Assez lonc temps a duré vo martire,
Souffire doit par droit, a dire voir,
Mais de tant plus qu'avez souffert, beau sire,
Tant plus devez de moy de bien avoir
Se vers Amours vueil faire mon devoir
Et pour ce, amis, pour vous rendre guerdon,
En doulcement baisant par bon vouloir
Toute m'amour je vous octroie en don.

Et certes mieulx je ne pourroye eslire,
Car de valour, de grace et de savoir
Et de tout ce que l'en pourroit bon dire
Estes remply, et, si puis bien savoir
Qu'estes tout mien et que cuer et chaloir
Y emploiez tout entierement, don,
A fin que mieulx vous en peussiez valoir,
Toute m'amour je vous octroye en don.

Très doulz amy, et puis qu'Amours me tire
A vous amer vueilliez sans decevoir
Toudis m'amer, ne vo cuer ne s'empire
Vers loyaulté qui mieulx vault que autre avoir,
Et quant a moy, cuer et corps et pouoir,
M'onneur gardant, du tout vous abandon :
A brief dire, sans jamais le ravoir,
Toute m'amour je vous octroye en don.

Très bel et bon, toudis vueilliez m'avoir
En loyauté, et je tiens qu'a bandon
De doulz plaisirs arons en cel espoir ;
Toute m'amour je vous octroye en don.

XIX

Si que m'avez ressuscité
Et pitié eu de ma clamour,
Dont je suis hors d'aversité
Par le don de vo doulce amour.

TRÈS doulz amy, que j'aim sur tous et prise,
Je lo Amours par qui j'ay esté prise
Et vous aussi quant vous faictes l'emprise
Pour moy surprendre,
Car je sens ja qu'en la doulce pourprise
D'Amours, par vous, de qui je suis surprise,
Grant joye aray, et que de l'entreprise
Bien m'en doit prendre.

Mais j'ay long temps fait comme mal aprise
De mettre tant dont doy estre reprise
A vous amer, Dieu lo quant m'y suis prise,
Car sans mes prendre
Vous puis amer, car on ne me desprise
D'estre d'omme si très vaillant esprise.
Puis qu'estes tel que nul ne vous mesprise
Bien m'en doit prendre.

Or suis vostre : par droit m'avez acquise,
Plus n'est mestier que j'en soye requise,
Amours le veult, et la voye avez quise
A mon cuer prendre
Sans mal engin par trés loyal pourquise,
Ce sçay de vray, je m'en suis bien enquise,
Et quant ainsi me plaist en toute guise
Bien m'en doit prendre.

Ainsi aprendre
Vous m'avez fait, doulz amy, la devise
De tours d'Amours que chascun pas n'avise,
Mais puis qu'amy ay tout a ma devise
Bien m'en doit prendre.

XX

Ou que soye.
Certes bien doy querir voye
De servir m'amour nouvelle,
Toute belle.

De bonne heure fus je née
Quant Amours m'a assenée
Et donnée
Au meilleur que on peust eslire ;
Je ne pourroie descripre
Ne tous dire
Ses grans biens, il n'a pareil
Et veult en tout appareil
Ce que je vueil.

Ha ! quel plaisant destinée
M'a joyeux eur amenée
Ceste année
Et Amours, — Dieu le lui mire, —
Quant de m'amour ay fait, sire,
Sans desdire,
Tel que grant joye en recueil
Et a qui plaist sans desueil
Ce que je vueil.

Si me suis toute ordonnée
A l'amer, ne deffinée
Ne finée
N'iert ja l'amour qui souffire
Me doit bien, car je me mire
Et remire
En sa beauté sans orgueil,
Et il fait en tout accueil
Ce que je vueil.

Prince, je suis sur le sueil
De joye quant voy a l'ueil
Ce que je vueil.

XXI

Vueilliez que l'amour ne casse.
Ma dame gente.

Mon doulz amy, venez a moy parler.
— Trés volentiers, ma dame, a lie chiere,
— Or me dictes, amis, sans riens celer.
— Que vous diray, ma doulce dame chiere ?
— Se vo cuer est en moy entez ?
— Ouijl, tout, dame, n'en doubtez,
— Certes, si est en vous le mien.
— Grant mercis, belle, or amons bien.

Mestier n'arés de vous plus adouler.
— Non, puisque j'ay vo doulce amour entiere.
— M'onneur gardant, vous plaist il m'acoler ?
— Hé las ! ma dame, autre chose n'ay chiere.
— Gardez bien, ne vous en vantez.
— Mieulx vouldroie estre en mer boutez.
— Mon cuer te donne pour le tien.
— Grant mercis, belle, or amons bien.

Vous plaira il ainsi sans saouler ?
— Quoy ? maistresse, de mon bien la lumiere.
— Qu'ayez baisier sans plus au long aler.
— Il me souffit vo voulenté plainiere.
— Amis, grant foy me portez.
— Proumis vous ci a estre telz.
— Si vous feray assez de bien.
— Grant mercis, belle, or amons bien.

A tout mon vueil vous consentez ?
— Ce fois mon, g'y suis arrestez.
— Si t'ameray plus que autre rien.
— Grant mercis, belle, or amons bien.

XXII

Droit est que faire le doye
Quant tel amour est enclose
A moy qui m'a sans forclose
Mis de tout honneur en voye

TIENNE toute
Suis sans doubte,
Mon bel amy gracïeux,
Et j'en vaulx mieulx
De corps et d'ame,
Ne choisir ne pourroit dame
Mieulx sans faille,
Car autre n'est qui te vaille.

Ne ja route
Grain ne goute
Tu ne verras, se m'aist Dieux,
Juene ne vieux,
Non fera ame,
Ceste amour dont je n'ay blasme
Ou que j'aille,
Car autre n'est qui te vaille.

Or escoute,
Ne redoubte
Riens, car il n'a soubz les cieulx
Tel a mes yeulx,
Dont dessoubz lame
Est mon corps ains que la flame
En deffaille,
Car autre n'est qui te vaille.

Ne reclame
Que toy seul que amy je clame
Sans que faille,
Car autre n'est qui te vaille.

XXIII

Si commandez de vostre grace
Ce qu'il vous plaira que je face.

Puis que as d'obéïr voulenté,
Amis, soyes secret et sage ;
Aimez moy bien parfaictement,
Gardez en tous cas mon honneur ;
Ensuivre honneur soit ton desir,
Ne soit mesdit en toy enté,
Hez mençonge et son labourage,
Tiens toy pour m'amour liement,
Ayez loyal et ferme cuer,
Se tu veulz faire mon plaisir.

Soyes large et entalenté
De donner a joyeux visage
Selon pouoir, et bonnement
Ayde a chascun, mais a nul fueur
Ne nuys a nul, prens desplaisir
En orgueîl, et soyes renté
De courtoisie et en langaige
Doulz, salue amiablement ;
Soyes aux dames serviteur,
Se tu veulx faire mon plaisir.

Tout vice mets en orphenté
Hors de toy et de ton usage,
Penses de ton avancement
En vaillance plus qu'à faveur
D'argent n'a richesses saisir,
Suis les bons et leur parenté ;
Entreprens a ton avantage,
Net et propre en abillement ;
Aimes bonté, fuis deshonneur,
Se tu veulz faire mon plaisir.

Et de faillir ayes cremeur,
Se tu veulz faire mon plaisir.

XXIV

Son très biau corps, son vis, son très doulz rire,
Son gentil port, son maintien, a tout dire
Tant m'agréent qu'il n'est douleur ne peine
Qui me peüst grever en cel espace,
Lors mon regart de s'i mirer se peine,
N'oncques ne vy chose que tant amasse.

VENEZ vers moy, trés doulz amy, a l'eure
Que vous savez et si n'y faillez mie,
Car mesdisans ja vuellent courir seure
A nostre amour, dont de paour fremie.
Et vous gaictiez
Sagement d'eulx, car ilz sont apointiez
A nous grever ; j'en suis toute avisée ;
Si est mestier que nous en donnons garde,
Leur maniere m'a esté devisée ;
Ilz nous nuyront, le feu d'enfer les arde !

Et ne faillez par trop longue demeure
Ne par trop tost venir, car endormie
Ne seray pas, et, se Dieu me seccueure,
Je vous desir de loyal cuer d'amie,
Quoy que sentiez
Pareil desir que j'ay, et que mettiez

Un abit brun et robe desguisée
Vous pry, amis, pour decevoir la garde
Que ceulx m'ont mis, ce ne m'est pas risée,
Ilz nous nuyront, le feu d'enfer les arde !

Tant me tarde, doulz ami, que j'en pleure
Que soye o vous ou une heure ou demie,
Car a autre bien ne sçay ou je queure
Et sans vous suis comme chose entommie.
Bien agaictiez
Ce qu'ilz feront ains que vous vous partiez
Pour y venir, moins seroye prisée
S'on vous veoit, par quoy, quoy qu'il me tarde,
J'ay grant paour d'estre de eulx avisée ;
Ilz nous nuyront, le feu d'enfer les arde !

Ha ! doulz ami, je fusse asegrisée
S'estoie entre voz bras, trop suis couarde
Pour mesdisans et leur faulx visée ;
Ilz nous nuyront, le feu d'enfer les arde ! (*)

(*) A rapprocher les deux rondels suivants :

Il me tarde que lundi viengne,
Car mon ami doy veoir lors.
Afin qu'entre mes bras le tiengne.
Il me tarde que lundi viengne

Si lui pri qu'il lui en souviengne,
Car pour veoir son gentil corps,
Il me tarde que lundi viengne.

Ami venez encore nuit.
Je vous ay aultrefois dit l'eur
Pour en joye estre a no dedui
Ami venez encore nuit,

Car ce qui nous empesche et nu
N'y est pas pour ce, sanz demeu
Ami venez encore nuit.

XXV

Or suis je vers vous venu,
Ma doulce loyal maistresse ;
Hé las ! et qui m'eust tenu
D'y venir, ma blonde tresse ?
Vous seulle estes ma richesse,
Je n'ay autre bien, par m'ame !
Faictes moy joyeuse chiere.
Comment vous est il, madame ?
Baisiez moy, doulce amour chiere...

— Amis, t'est il souvenu
Point de moy ? Dis moy que d'esse
Que plus souvent et menu
Ne te voy ; as tu promesse
Fait a autre ou pour quoy esce ?
Ou c'est pour paour de mon blasme ?
Tirons nous vers la lumiere
Et m'acole, il n'y a ame ;
Baisiez moy, doulce amour chiere...

— Dame, ne suis revenu
Plus tost vers vous, qui destrece
M'estoit grant, mais astenu
M'en suis pour la genglaresse (*)
Langue d'aucun qui me blesse,
Car doubtoie vo diffame,
Pour ce alay un pou arriere,
De ce a vous je me desblasme,
Baisiez moy, doulce amour chiere...

— Doulz ami, mon cuer se pasme
En tes bras, t'alaine entiere
Me flaire plus doulz que blasme,
Baisiez moy, doulce amour chiere...

(*) Hâblerie.

UTRES ŒUVRES DE CHRISTINE DE PISAN

		VERS
99 mai.	L'Epistre au dieu d'Amours. Cui amans font leurs clamours.	825
00 avril.	Le livre dudit de Poissy.	2.075
?	Enseignemens que je Cristine donne à Jehan de Castel mon filz.	448
01 14 fév.	Le dit de la Rose.	649
	Le livre du duc des vrais amans.	3.556
	avec les parties de prose et les des ballades de plusieurs façons.	160
	Le livre des trois jugements.	1.531
02	Espitres sur le roman de la Rose.	
?	Epitre qu'Othea, déesse de Prudence, envoya à Hector de Troye.	
03	Le débat des deux Amans.	2.023
	Le livre du Chemin de Long Estude (*).	6.392
mai.	Le dit de la Pastoure.	2.274
04 10 fév.	Epistre à Eustace Mourel. escript seulette en m'estude. Christine de Pizan...	212
	Complainte sur la mort du duc de Bourgogne.	
	Mutacion de fortune.	
	Le livre des Faicts et bonnes meurs du tres sereins prince le sage roy	

(*) Publié par Robert Puschel à Berlin, in-8°, 1881.

		VEF
	Charles V, ameur de sapience et de toute vertu (*).	
	La cité des dames.	
1405	Le livre des trois Vertus : raison, droiture et justice, pour l'enseignement des Dames, ou le Tresor de la cité des dames de degré en degré : et de touz estatz (**).	
	La Vision de Christine.	
	Epistre a la reine Isabelle.	
1407 ?	Le corps de Policie, lequel parle de Vertus et de mœurs.	
	Faits d'armes et de chevalerie.	
1408	Les sept psaumes allégorisés.	
1410 23 août.	Lamentations sur les maux de la guerre.	
1412-13	Le livre de la Paix.	
1414	Oraison Nostre Dame.	21
?	Les quinze joyes Nostre Dame.	6
—	L'oroysan Nostre Seigneur.	24
—	Les prouverbes mouraulx.	20
1429 juillet	Le Dictié de la Pucelle (***).	48

« Le temps perdu on ne puet recouvrer
Pour ce, tandis qu'on l'a, doit on ouvrer.

(PROUVERBES MOURAULX.)

(*) Edité coll. des Mémoires de Petitot, idem Michaud e Poujoulat.

(**) Réédité sous le titre des cent histoyres de Troye. Paris Pigouchet, s. d., in-4°, puis en 1522 par Philippe Lenoir.

(***) Poëme inséré par Quicherat dans le « Procès de Jeann d'Arc » (1841-49, 5 vol. in-8°).

TABLE

PAGES

roduction..... 5

LLADES DU « LIVRE DES CENT BALADES »

(5*) Quant cil est mort qui me tenoit en vie... 19
(11) Seulete suy sanz ami demourée..... 21
(34) Pour la doulçour du jolis moys de May... 23
(44) Je m'en sçay bien a quoy tenir.... 25
(50) Je m'en raport a tous sages ditteurs..... 27
(58) Ha Dieux! Ha Dieux! quel vaillant chevalier! 29

DES « AUTRES BALADES »

(1) Car qui est bon doit estre appellé riche.... 31
I (26) Et certes le doulz m'aime bien..... 33
(41) Qu'en France soit si mençonge eslevée... 35

DES « CENT BALADES D'AMANT ET DE DAME »

(2) Car vous ne autre je ne vueil amer brief.. 37
(4) Je vous en pry chierement..... 39

* Ces chiffres arabes (—) indiquent le numérotage concor-
t aux livres originaux.

BIBLIOTHECA
Ottaviano

BALLADES PA

XII (10) Puis joyeux, puis doulereux.....
XIII (12) Mais autrement me doubt qu'amours soit faicte .....
XIV (14) Qui n'eust paour d'y arriver.....
XV (16) En escoutant leur leçon .....
XVI (18) Hé Dieux ! me fauldra il rendre ? .....
XVII (20) N'autre jamais ne l'aroit.....
XVIII (26) Toute m'amour je vous octroie en don...
XIX (28) Bien m'en doit prendre.....
XX (30) Ce que je vueil.....
XXI (32) Grant mercis, belle, or amons bien.....
XXII (34) Car autre n'est qui te vaille .....
XXIII (36) Se tu veulz faire mon plaisir .....
XXIV (38) Ilz nous nuyront, le feu d'enfer les arde !
XXV (39) Baisiez moy, doulce amour chiere .....
Nomenclature des autres œuvres de Christine de Pisan.....

« *Et quant il se meurt rien n'emp*
Car tout lui est clos à la porte. »

010 X 2 (Chemin de Long Estude.)

327

Niort. — Imp. Nicolaïs, 9, rue Victor-Hugo.

La Bibliothèque
Université d'Ottawa
Échéance

The Library
University of Ott
Date due

OCT 25 '79
OCT 31 '79
JAN 05 '83
JAN 19 '83
FEB 22 '83
FEB 19 '83
SEP 28 '83
APR 04 2002
APR AVR 09 2002

a39003 002536216b

CE PQ 1575
.A6 1921
C00 PISAN, CHRIS UN CARTERO
ACC# 1386966

7, Rue de l'Éperon EDITIONS E. SANSOT 7, Rue de l'Éper
PARIS (6e) R. CHIBERRE, Sr PARIS (6e)

PETITE BIBLIOTHÈQUE SURANNÉE

Cette collection se compose d'élégants volumes in-1 raisin (17×11). Elle est consacrée à de petites œuvre anciennes, prose et poésie. Chaque volume contient so un choix, soit une œuvre entière, avec introdu .io et des notes, et, généralement, un portrait-frontispisce

Prix du volume . . . . . 3 fi

PIERRE CORNEILLE : *Galanteries* (précédées d'une vi amoureuse de P. Corneille).

Mme DESHOULIÈRES : *Les Amours de Grisette.*

F. DE MAYNARD : *Œuvres poétiques choisies.*

MARQUIS DE MAUTAUSIER : *La Guirlande de Julie.*

Mme DE TENCIN : *Mémoires du Comte de Comminge.*

VOITURE : *Stances, Sonnets, Rondeaux et Chansons.*

LE PARNASSE ROYAL : *Poèmes choisis des monarques franç et personnages royaux.*

MADELEINE DE SCUDÉRY : *De la Poésie françoise jusqu' Henry Quatrième.*

DOUXMÉNIL : *Mémoires pour servir à l'histoire de Melle Lenclos*

HONORÉ D'URFÉ : *Œuvres poétiques choisies.*

PARADIS DE MONCRIF : *Histoire des Chats.*

LÉONARD : *Idylles et Poèmes champêtres.*

LOUISE LABBÉ : *Elégies et Sonnets.*

HERCULE DE LACGER : *Vers pour Iris* (livre d'amour pou Henriette de Coligny, Comtesse de la Suze).

LINGENDES : *Stances.*

ST-PAVIN : *Poésies choisies.*

CHARLES D'ORLÉANS : *Rondeaux choisis.*

CHRISTINE DE PISAN : *Un Carteron de balades.*

Typ. GROU-RADENEZ. — Paris.